

**M. WOODSWORTH:** Si le principal but que visait le Gouvernement était de fournir des moissonneurs à l'Ouest, puis-je savoir du premier ministre, pour quelle raison les dernières excursions tant de la Colombie-Anglaise que des Provinces maritimes furent supprimées?

**Le très hon. MACKENZIE KING:** Je regrette de ne pouvoir répondre à la question de mon honorable ami pour l'instant; il n'y a aucun doute toutefois que le ministre de l'Immigration (M. Forke) ne fournisse tous les renseignements voulus en temps et lieu. Et maintenant, puis-je faire allusion à une autre question sur laquelle semble-t-il, le chef de l'opposition voit un peu plus que par le passé du même œil que le Gouvernement? Un passage très important du discours du trône a trait à la nomination faite en ces derniers temps de représentants accrédités auprès du gouvernement canadien de la part des gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France et du Japon ainsi que de l'envoi par le Canada d'un ministre plénipotentiaire à Paris et la nomination en perspective d'un autre ministre à Tokio. Mon honorable ami est d'avis que nous pourrions passer outre cette question et laisser les choses au point où elles étaient lors de la discussion, au cours de la dernière session. J'estime que depuis ce débat mon honorable ami s'est rendu compte que ces mesures sont non seulement approuvées par le pays en général, mais qu'elles constituent un pas dans la bonne direction. Ainsi que le fait observer le discours du trône, nous avons lieu d'espérer à la suite de cette innovation une meilleure entente entre le Canada et les pays dont j'ai parlé et une coopération plus étroite en ce qui regarde les affaires qui nous intéressent l'un et l'autre.

Puis-je faire observer également que j'ai été fort surpris de l'allusion qu'a faite le chef de l'opposition au traité multilatéral et au passage du discours du trône qui annonce que le document sera soumis à l'assentiment du Parlement. Je ne saurais dire toutefois pour quelle raison il s'est cru obligé d'ouvrir une parenthèse et de s'étendre sur certains articles qui ont été publiés, dit-il, dans certaines revues périodiques et les journaux d'un Etat voisin. Au lieu de mettre en doute la bonne foi de qui que ce soit, je préfère pour ma part suivre l'exemple du secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, le très honorable M. Chamberlain, qui, lorsqu'il a demandé au gouvernement britannique d'approuver ce traité, a déclaré qu'il croit que les Etats-Unis ont adopté le pacte sans réserve et de bonne foi. Pour lui, les Etats-Unis aussi bien que la Grande-Bretagne ont

l'intention de s'en tenir à la lettre du traité. Je suis aussi de cet avis et je ne crois pas que mon honorable ami (M. Bennett) ait eu lieu de dépasser l'enceinte de cette Chambre des communes pour emprunter au pays voisin une expression susceptible d'être interprétée de façon à faire sous-entendre, de la part du Canada, un doute quant à la bonne foi des Etats-Unis au sujet d'un traité dont le pays en question est un des signataires.

Mon honorable ami a parlé d'articles chauvins; s'il s'en était tenu à cela, je lui aurais donné raison, car c'est ce que je pense moi-même de ces articles. Certains journaux américains ont publié des articles genre chauvin. Mais la chose n'autorise en rien mon honorable ami à faire, dans ce Parlement, un discours chauvin, destiné à faire douter de la bonne foi des représentants des Etats-Unis. Mon honorable ami me permettra de lui dire que si jamais le jour venait où les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis seraient le moins tendues,—je n'entends pas dire qu'à l'heure actuelle pareille éventualité est à prévoir, mais je suppose le cas,—alors, j'ai la conviction que les membres du Parlement, sans exception, seront tenus de contribuer leur part, non pas à accentuer toute tension, mais à l'atténuer dans la mesure de leurs moyens.

**L'hon. M. BENNETT:** Mon honorable ami a-t-il lu les discours prononcés au sénat des Etats-Unis,—non pas les discours chauvins mais ceux qui ont été prononcés devant le sénat?

**Le très hon. MACKENZIE KING:** Si mon honorable ami préfère prendre pour modèle certains membres du sénat américain, je préfère, quant à moi, m'inspirer du parlement de la Grande-Bretagne et suivre l'exemple du secrétaire d'Etat des Affaires étrangères. On n'a jamais entendu, au parlement britannique, de discours du genre de celui qu'a prononcé mon honorable ami dans cette Chambre, et pour ce qui est du public anglais, j'espère qu'en lisant les propos de mon honorable ami, il se rendra compte des circonstances qui l'ont amené à les tenir...

**L'hon. M. BENNETT:** Très bien, très bien!

**Le très hon. MACKENZIE KING:** ...et ne les prendront pas trop au sérieux. Nous connaissons tous les tendances de mon honorable ami vers le chauvinisme et, à mon avis, il importe que la population de la Grande-Bretagne et celle des Etats-Unis les comprennent également.

**L'hon. M. BENNETT:** Nous discuterons plus tard les tendances du très honorable député.